Informations nécessaires à la convention de stage

Avant de renseigner la convention de stage, il faut vous munir des informations suivantes :

Concernant votre établissement d'accueil :

- Ses Coordonnées
- Son code NAF/APE (code représentant le secteur d'activité : 4 chiffres + 1 lettre) <u>ou</u> activité principale (une description rapide)
- L'effectif (à peu près)
- Le statut (SA, SARL, ...)

Concernant le service d'accueil :

- Son nom, qui doit être le même que le service de rattachement de votre tuteur professionnel
- Domaine d'activité du service
- Adresse

Concernant le tuteur professionnel :

- Son nom, prénom
- Sa fonction
- Son service de rattachement
- Ses coordonnées (tél, courriel, ...)

Concernant le stage :

- Sa thématique et ses missions principales
- Ses dates précises
- Sa gratification